

Le'h Le'ha

La récompense des générations

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Réeh 5735-1975)

(Likouteï Si'hot, tome 15, page 70)

1. La Midrash enseigne⁽¹⁾ que : “dix générations séparent Noa’h d’Avraham, pour te faire savoir à quel point Il retarde Sa colère. En effet, toutes ces générations Le défiaient de plus en plus, jusqu’à ce que vint notre père Avraham, qui reçut la récompense de toutes à la fois”.

On peut, cependant, s’interroger, sur cet enseignement. Si ces dix générations “Le défiaient de plus en plus”, comme la Michna le précise elle-même, quelle récompense méritaient-elles

donc, qui fut, par la suite, accordée à Avraham ?

Bien plus, la Michna disait, au préalable, que : “dix générations séparent Adam de Noa’h pour te faire savoir à quel point Il retarde sa colère. En effet, toutes ces générations Le défiaient de plus en plus, jusqu’à ce qu’Il leur apporte les eaux du déluge”, sans préciser que Noa’h “reçut la récompense de toutes à la fois”. Et, l’on peut comprendre simplement qu’il en soit ainsi, car ces générations “Le défiaient de plus en

(1) Traité Avot, chapitre 5, à la Michna 2.

plus" et elles ne méritaient donc pas de récompense.

Ceci renforce la question qui a été précédemment posée. Pourquoi, pour les "dix générations séparant Noa'h d'Avraham", lesquelles, elles-mêmes, "Le défiaient de plus en plus", la Michna conclut-elle que Avraham : "reçut la récompense de toutes à la fois" ?

Certains commentateurs⁽²⁾ expliquent que chaque homme a, d'emblée, une part qui lui revient du Gan Eden. Néanmoins, s'il est coupable et reçoit sa part dans le Guéhénom, une autre personne, qui a un mérite, "reçoit sa propre part et celle de son

prochain, dans le Gan Eden"⁽³⁾.

Toutefois, ceci soulève une question sur le premier enseignement, "dix générations séparent Adam de Noa'h". En effet, ces générations "Le défiaient de plus en plus" et Noa'h était "Juste, en sa génération"⁽⁴⁾. Il aurait donc dû recevoir "sa propre part et celle de son prochain, dans le Gan Eden", en l'occurrence celle de toutes ces générations.

2. Les commentateurs⁽⁵⁾ donnent, à ce sujet, l'explication suivante. Noa'h ne pria pas pour les hommes de sa génération⁽⁶⁾. Il ne s'employa pas à rapprocher ses contem-

(2) Voir Rabbénou Yona, Rabbi Ovadya de Bartenora et le commentateur de Rachi, à cette référence du traité Avot.

(3) Traité 'Haguiga 15a.

(4) Au début de la Parchat Noa'h.

(5) On verra le Ma'hzor Vitry, à cette référence, le Likouteï Si'hot, tome 3, à partir de la page 756. Et, Rachi, notamment, dit, à cette référence, que : "Noa'h n'était pas, à proprement parler, un Juste".

(6) Zohar, tome 1, aux pages 67b, 106a, 254b et tome 3, à la page 15a.

porains de D.ieu, à faire qu'ils adoptent un bon comportement⁽⁷⁾. Son mérite n'était donc pas suffisant pour qu'il reçoive "la récompense de toutes à la fois".

Il n'en fut pas de même, en revanche, pour Avraham, qui fit connaître au monde l'existence de D.ieu, ainsi qu'il est dit : "Il invoqua là-bas le Nom de l'Éternel, D.ieu du monde"⁽⁸⁾ et il rapprocha les hommes de D.ieu, comme le disent nos Sages⁽⁹⁾, commentant le verset : "les âmes qu'ils firent à 'Haran"⁽¹⁰⁾. De ce fait, il eut le mérite de recevoir "la récompense de toutes à la fois".

Toutefois, une question se pose encore. Si l'on admet que les dix générations séparant Adam de Noa'h méritent une certaine récompense, puisque, comme on l'a dit, chaque homme reçoit une part du Gan Eden et que Noa'h ne l'obtint pas, car il n'en eut pas le mérite, à qui donc revint cette part du Gan Eden ?

On ne peut pas considérer que personne n'a reçu cette récompense, car il est dit, à propos du Gan Eden : "Il le plaça dans le jardin d'Eden pour le travailler et pour le garder"⁽¹¹⁾. Depuis la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, le Gan Eden

(7) Certes, Noa'h "leur disait que le Saint béni soit-Il déclencherait le déluge dans le monde pour les conduire à la Techouva", selon le commentaire de Rachi sur le verset Noa'h 6, 14, basé sur le Midrash Tan'houma, au chapitre 5. Le traité Sanhédrin 108a-b dit : "Ceci nous enseigne que Noa'h était le Juste qui leur faisait des reproches". Pour autant, Noa'h ne se consacra pas aux hommes de sa génération. C'est uniquement lorsque ceux-ci venaient l'interroger sur la construction de l'arche qu'il leur faisait des reproches, comme l'explique le Likoutéi Si'hot, tome 2, à la page 322.

(8) Vayéra 21, 33. On verra aussi le Rambam, lois de l'idolâtrie, chapitre 1, au paragraphe 3.

(9) Voir, notamment, le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 39, au paragraphe 14 et dans les références indiquées, le Zohar, tome 1, à la page 79a. On consultera, en particulier, le commentaire de Rachi et le Targoum sur le verset Le'h Le'ha 12, 5, le traité Sotta 10b et le Midrash Béréchit Rabba, même chapitre, au paragraphe 16

(10) Le'h Le'ha, même référence.

(11) Béréchit 2, 15.

est le lieu en lequel on reçoit la récompense en "travaillant", par les deux cent quarante-huit Injonctions et en "gardant" par les trois cent soixante-cinq Interdits⁽¹²⁾, dans ce monde. Car, le Gan Eden est destiné à l'homme avec un objectif et un but. Il est donc impensable qu'un endroit du Gan Eden reste "vide". A fortiori est-ce le cas quand cet endroit cumule les parts de tous les hommes constituant dix générations, bien plus de générations particulièrement longues⁽¹³⁾. Quelqu'un doit nécessairement occuper cette place et accomplir la finalité du Gan Eden.

Il faut donc en conclure que les dix générations séparant Adam de Noa'h n'avaient, d'emblée, aucune part, aucune récompense. Pour

autant, ceci soulève l'interrogation suivante. S'il est vrai qu'elles "Le défiaient de plus en plus", les dix générations suivantes en firent de même et, dès lors, sur quelle base, séparer les unes des autres ?

3. De même, on peut se demander quel est le fait nouveau introduit par la Michna, quand elle affirme que D.ieu "retarde Sa colère", ce que le verset établit clairement : "L'Eternel est un D.ieu Qui retarde Sa colère"⁽¹⁴⁾, ce qui veut bien dire, comme Rachi le souligne⁽¹⁵⁾ : "pour les Justes comme pour les impies".

Cela veut dire, très simplement⁽¹⁶⁾, que l'idée nouvelle introduite par cette Michna est : "à quel point Il retarde Sa colère". En effet, le verset ne précise pas à quel point D.ieu

(12) Or Ha Torah, Béréchit, tome 6, à la page 2082, citant les Sages. On verra aussi le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 48d, le Yalkout Reouvéni, Béréchit, le Zohar, tome 1, à la page 27a, les Tikouneï Zohar, Tikoun n°21, à la page 62a et Tikoun n°55, à la page 88b.

(13) En effet, la logique établit que la part du Gan Eden est à la mesure de l'importance du service de D.ieu assu-

mé, tout au long de la vie qui est accordée.

(14) Tissa 34, 6. Chela'h 14, 18.

(15) Chela'h 14, 18, d'après le traité Sanhédrin 111a. On verra aussi les traités Erouvin 22a et Baba Kama 50b. Le commentaire de Rachi sur le verset Tissa 34, 6 précise : "pour inviter à la Techouva".

(16) Déré'h 'Haïm du Maharal, à cette référence du traité Avot.

retarde Sa colère et la Michna précise donc qu'Il le fait pendant dix générations.

On peut, toutefois, se poser la question suivante : pourquoi D.ieu retarde-t-Il Sa colère précisément pendant dix générations ? Pourquoi précisément dix ?

4. Nous comprendrons tout cela en introduisant une autre notion. L'ordre de la Michna a été établi avec précision⁽¹⁷⁾, surtout au sein d'un même chapitre. En l'occurrence, quel lien y a-t-il entre la Michna : "Dix générations séparent Adam de Noa'h" et la précédente, "Le monde fut créé par dix Paroles" ? S'il s'agit uniquement ici de respecter la chronologie, puisque les "dix générations séparant Adam de Noa'h" ont commencé dès que "le monde fut créé", la Michna suivante⁽¹⁸⁾,

"dix éléments ont été créés à la veille du Chabbat, au coucher du soleil", aurait dû être présentée la première, puisqu'elle se réfère à la fin de la création du monde, avant ces "dix générations"⁽¹⁹⁾.

L'explication est la suivante. La Michna précédente disait que : "le monde fut créé par dix Paroles", ce qui nous délivre un double enseignement. Il s'agit, en effet, "de punir les impies qui perdent le monde" et "de donner une bonne récompense aux Justes qui maintiennent le monde".

Par la suite, conformément à ce double enseignement, concernant deux catégories d'hommes :

- a) les impies, perdant le monde, qu'il faut punir,
- b) les justes, maintenant le monde, auxquels il faut donner une bonne récompense,

(17) Ceci a une incidence sur la Hala'ha lorsqu'un texte rapporte une controverse suivie par un énoncé sans aucune précision d'auteur, comme l'indiquent les principes du Talmud. On verra aussi les Tossafot sur le traité Baba Kama 102a, de même que le

début des traités Baba Metsya et Baba Batra.

(18) A la Michna 6.

(19) La question est posée par le Midrash Chmouel, le Na'halat Avot et le Déré'h 'Haïm sur le traité Avot.

la seconde Michna porte, elle aussi, sur ces deux mêmes points⁽²⁰⁾ :

A) "Dix générations séparent Adam de Noa'h", constituées d'impies, perdant le monde. D.ieu les a donc punis en leur envoyant le déluge.

B) "Dix générations séparent Noa'h d'Avraham, jusqu'à ce que vint notre père Avraham, qui reçut la récompense de toutes à la fois". Ces générations, à leur tour, "Le défiaient de plus en plus". Toutefois, Avraham parvint à "maintenir" le monde et il renforça ainsi ces dix générations⁽²¹⁾. Il en résulta une "récompense de toutes à la fois", que Avraham reçut.

5. Néanmoins, tout cela n'est pas encore parfaitement clair. Car, quelle est réellement la différence entre ces deux séries de dix générations ? Pourquoi seules les secondes ont-elles pu être "maintenues", ce qui permit de leur faire attribuer une récompense ?

L'explication est la suivante. Lorsque les Juifs faisaient la guerre, certains objets étaient confisqués, alors que d'autres pouvaient faire partie de leur butin. Or, il en est de même dans la guerre qui est menée contre le mal du monde. Il existe, en effet, deux formes de mal⁽²²⁾ et donc deux façons d'agir⁽²³⁾ à son encontre⁽²⁴⁾ :

(20) On verra les références qui sont citées dans la note précédente.

(21) Voir Rabbénou Yona, à cette référence, indiquant que l'on doit combler tous les manques.

(22) Ceci est longuement expliqué dans le Tanya, à partir du chapitre 6.

(23) C'est ainsi qu'il est dit : "tout le travail que D.ieu a créé pour faire", c'est-à-dire avec la nécessité de transformer le monde, selon le Midrash Béréchit Rabba, chapitre 11, au paragraphe 6, de même que le commentaire de Rachi, à cette référence.

(24) De même, on trouve deux explications du Sifra sur le verset Be'houkotai 26, 6 : "Je supprimerai les bêtes sauvages de la terre". Selon la première, cela veut dire qu'Il les fera disparaître du monde. D'après la seconde, Il fera uniquement en sorte qu'elles ne soient plus sauvages. On verra aussi le Yohel Or et ses additifs sur le verset Tehilim 92, 1, de même que le Tsafnat Paané'ah, du Gaon de Ragatchov, à cette référence de la Parchat Be'houkotai.

A) Certains objets sont totalement mauvais, ne comportant pas le moindre bien en eux. Ceux-ci doivent nécessairement être perdus et il est dit, de ce fait, que : "c'est en les cassant qu'on les purifie"⁽²⁵⁾.

Le Likouteï Torah, traitant de la combustion de la vache rousse, explique⁽²⁶⁾ que cette vache fait allusion aux mauvaises actions qui, "d'une manière intrinsèque, sont véritablement le mal absolu". C'est pour cette raison que la vache est brûlée. En effet, "on ne peut réparer qu'en les supprimant et en les faisant disparaître du monde". Il n'en reste alors que de la cendre, faisant allusion à la "force d'envie", laquelle "n'est pas intrinsèquement mauvaise".

B) D'autres objets, bien que ne présentant aucun aspect positif, n'en possèdent pas moins une étincelle de bien. De ce fait, ils ne doivent pas disparaître et il convient,

bien au contraire, d'agir pour les maintenir. Pour cela, leur mal doit être transformé en bien. C'est ainsi que nos Sages disent⁽²⁷⁾ : "La couche qui lui a été présentée de manière interdite lui est désormais présentée de manière permise".

Telle est donc la différence qui peut être faite entre les deux séries de dix générations. Le mal des dix générations séparant Adam de Noa'h est un mal absolu, un mal qui cause la perte du monde. D.ieu les fit donc totalement disparaître du monde, qui "leur envoya le déluge".

Il n'en fut pas de même, en revanche, pour les dix générations séparant Noa'h d'Avraham, qui, certes, "Le défiaient de plus en plus", comme les premières, mais, néanmoins, faisaient le mal qui peut être transformé en bien. De ce fait, quand vint notre père Avraham qui, par son effort, assura le maintien

(25) Début du second chapitre du traité Kélim, ce qui n'est pas le cas dans le traité Baba Kama 54a, qui dit que : "leur cassure est leur mort".

(26) Houkat 56, 3 et versets suivants.

(27) Traité Mena'hot 44a.

du monde, il fut en mesure de réparer et de compléter l'action de ces dix générations. Dès lors, il "reçut la récompense de toutes à la fois".

6. Pourquoi D.ieu retarde-t-Il Sa colère précisément pendant dix générations ? Nous avons maintes fois expliqué⁽²⁸⁾ que dix est un chiffre entier et plein, incluant en lui toutes les perfections⁽²⁹⁾. Et, ce qui est vrai du domaine de la Sainteté s'applique aussi au domaine inverse. Le mal plein et entier s'exprime aussi par le chiffre dix, qui est l'ensemble des dix niveaux⁽³⁰⁾.

De ce fait, D.ieu, quand Il attend la Techouva, retarde Sa colère précisément pendant dix générations, c'est-à-dire jusqu'à la limite du défi qui peut Lui être lancé, dans les

dix niveaux, les dix générations que compte le mal⁽³¹⁾.

7. Chaque homme est défini comme un microcosme, un "petit monde"⁽³²⁾ et, tout comme le grand monde connut deux périodes de dix générations, l'équivalent en existe dans le petit monde, chez chacun en son service de D.ieu.

Lorsqu'un homme vit des événements malencontreux pendant une période de dix jours, mais s'imagine, néanmoins, que tout va bien, il pourrait penser que cette situation restera la même par la suite et : "il se félicitera en son cœur en se disant : je connaîtrai la paix, car j'avancerai selon le désir de mon cœur"⁽³³⁾. La Michna précise donc que, s'il a connu le bien

(28) On verra le Likouteï Si'hot, tome 13, à la page 282, au paragraphe 3 et dans les références indiquées, à propos de dix personnes d'Israël.

(29) Rabbi Avraham Ibn Ezra sur le verset Chemot 3, 15 et Pardès, au chapitre 2.

(30) Voir le Tanya au début du chapitre 6.

(31) On verra aussi le Déré'h 'Haïm, à la même référence.

(32) Midrash Tan'houma, Parchat Pekoudei, au chapitre 3. Tikounei Zohar, dans le Tikoun n°69, à la page 100b. On verra aussi, en particulier, les Avot de Rabbi Nathan, au chapitre 31 et le Midrash Kohélet Rabba, chapitre 1, au paragraphe 4.

(33) Nitsavim 29, 18.

jusqu'à maintenant, bien qu'il n'ait pas eu le comportement qui convient, c'est uniquement parce que D.ieu "retarde Sa colère"⁽³⁴⁾, mais, passé un certain délai, cela s'arrêtera nécessairement⁽³⁵⁾.

De ce fait, il convient de s'acquitter de sa mission, comme si D.ieu provoquait la venue du déluge, supprimant totalement ces événements malencontreux. Bien plus, cette mission n'est pas encore suffisante, dès lors que dix jours se sont déjà écoulés, pendant lesquels on a vécu ces événements malencontreux. Les bonnes actions que l'on aurait alors pu et donc dû accomplir font alors défaut,

alors que "des jours ont été créés"⁽³⁶⁾. Car, chacun reçoit un certain nombre de jours, qui lui sont attribués et durant lesquels il doit servir D.ieu.

En conséquence, il faut se préoccuper également de la mission qui incombe à son prochain, à la seconde série de dix générations, en raffermissant aussi les jours précédents. Pour cela, il est indispensable de transformer l'obscurité en lumière. C'est de cette façon que l'on répare et que l'on complète ce qui a manqué, en ces jours précédents. Dès lors, on reçoit "la récompense de toutes à la fois".

(34) On verra le Likouteï Si'hot, tome 15, aux pages 66 et 67, dans les références indiquées.

(35) On verra la longue explication du Kountrass Ou Mayan, discours n°11, à partir du chapitre 2.

(36) Tehilim 139, 16. Séquence de discours 'hassidiques intitulée : "Je suis venu dans Mon jardin", de 5710, à la fin du chapitre 10.